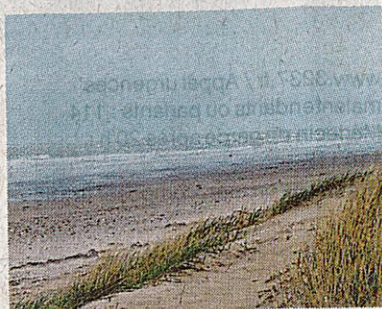


L'eau de baignade redevient excellente

Le déclassement de la qualité des eaux de baignade de la plage de Surville, survenu en 2020, d'excellente à bonne, ne mettait pas en péril les baigneurs, mais il convenait, en application d'une directive européenne, d'identifier les causes des contaminations éventuelles et d'y remédier. « Le profil de vulnérabilité des eaux de baignade consiste à identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur leur qualité et d'affecter la santé des baigneurs. Quand un risque de pollution est identifié, des actions visant à supprimer ces sources de pollution ou à les prévenir sont alors entreprises », a expliqué Michèle Brochard, maire adjointe, lors du conseil municipal du 20 janvier.

De nombreuses sources de pollution identifiées

Les investigations qui ont bénéficié d'un soutien financier du conseil départemental et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ont eu lieu sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de La Haye, avec l'appui



Le profil révisé en excellent des eaux de baignade de Surville, face à la route départementale 526, a été porté à la connaissance des élus de La Haye. PHOTO: OUEST-FRANCE

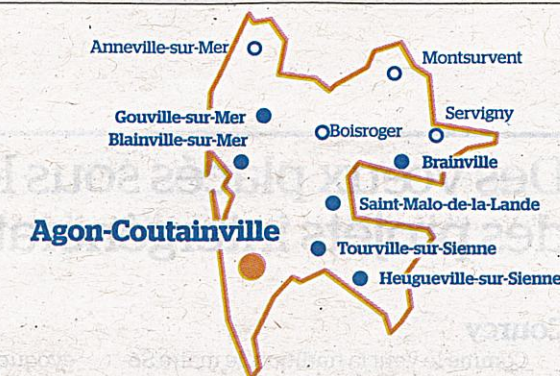
technique du Département. Elles ont permis d'identifier plusieurs sources de dégradation sanitaire pour les réguler, leur impact étant plus important en cas de pluies abondantes.

« Les installations d'assainissement non collectif et non conformes, les épandages agricoles, l'abreuvement des bovins sur les berges des cours d'eau, les lixiviats provenant des déchets légumiers et, dans une moindre mesure, le caravanning sauvage sont les sources identifiées des contaminations », a précisé la maire adjointe.

À Surville, la reconquête de la qualité des eaux de baignade a pu être obtenue, mais pour les élus, elle rappelle la vigilance à avoir, notamment dans le cadre des programmes de réhabilitation des dispositifs d'assainissement.

Agon-Coutainville

Correspondants. Julie Laisney : Tél. 06 75 92 68 36 (Agon-Coutainville). Martine Dermilly-Genty : Tél. 06 32 38 75 75, E-mail : imlgouville@hotmail.fr (Saint-Malo-de-la-Lande, Boisroger, Brainville, Gouville-sur-Mer, Heugueville-sur-Sienne, Montsurvent, Servigny, Tourville-sur-Sienne). Blaise Vincent : Tél. 06 88 81 28 91 (Blainville-sur-Mer).
Urgence médicale. Médecin : Tél. 15. Pharmacie de garde : Tél. 32 37.
Offices religieux. Dimanche 1er : 10 h 30 messe en l'église d'Agon.



Mobilisation contre les déchets sur l'estran

Blainville-sur-Mer

Les poches à huîtres qui souillent les plages après chaque coup de vent exaspèrent les citoyens. Une mobilisation est en cours.

Après chaque tempête, des déchets issus des parcs à huîtres jonchent la laisse de mer. Pour les conchyliculteurs, c'est une double peine, leur outil de travail est dévasté, tables renversées, poches à huîtres arrachées et dispersées tout le long de l'estran. Outre la perte matérielle et la corvée de remise en état, les professionnels s'exposent de plus en plus à l'exaspération des promeneurs sur la plage ou des élus mieux sensibilisés par la pollution que constituent les plastiques. A Blainville-sur-Mer, les initiatives se multiplient. Le 14 janvier, après la tempête Goretti, le Comité régional conchylicole Normandie - Hauts-de-France (CRC), épaulé par 11 entreprises ostréicoles, a entrepris de nettoyer les plages en ramassant plus de 20m³ de déchets. Parallèlement, des Blainvillais ont

constitué une brigade de volontaires qui se mobiliserait après chaque coup de vent (en dehors de la période de nidification du gravelot à collier interrompu d'avril à juillet) pour ramasser les déchets, des poches d'huîtres en majorité.

Une démarche soutenue par la mairie

Lors de son conseil du lundi 26 janvier, les élus blainvillais ont voté pour la fourniture de matériel pour les bénévoles : gants, pinces, gilets, et la mise à disposition de bennes pour les déchets. Le service technique de la commune se chargera de vider la benne située à l'extrémité du Banc du Nord. Une réunion entre le CRC et la brigade de bénévoles n'a pu aboutir à un partenariat, le comité ne souhaitant pas s'impliquer dans cette démarche locale, mais le regard du comité reste bienveillant et il souhaite être tenu au courant des actions menées. La porte reste ouverte pour une collaboration entre professionnels et bénévoles comme cela se fait au Havre de Saint-Germain-sur Ay. Une façon utile de redorer son blason.



Même après le nettoyage, il reste des poches à huîtres échouées. A Blainville-sur-Mer, les habitants forment une brigade de bénévoles pour s'en occuper.

0F2715.1/26

La défense du trait de côte intéresse Bruxelles

Blainville-sur-Mer

En conseil municipal, lundi 26 janvier, au soir, Louis Teyssier, maire de Blainville-sur-Mer, est revenu sur la visite le même jour du ministre délégué chargé de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre. Il a annoncé que la députée européenne Stéphanie Yon-Courtin (photo), coutançaise et vice-présidente de la commission de la pêche, avait invité les élus locaux à Bruxelles pour exposer le projet du Plan partenarial d'aménagement (PPA), qui vise à mettre en place des actions sur le court, moyen et long terme. Ce pôle ex-



Blaise Vincent

périmental au niveau national pourrait donc bientôt prendre une dimension européenne. Il va sans dire que les élus, qui regardent d'un œil gourmand les fonds européens, vont saisir cette opportunité de trouver un nouveau financement pour ce projet ambitieux.

Trait de côte : le ministre annonce la création d'une stratégie nationale

Environnement. Mathieu Lefèvre, ministre délégué de la Transition écologique, était en visite dans la Manche, hier. À Blainville-sur-Mer, il a fait plusieurs annonces.

● Kristell Le Gall

Reportage

C'est le lieu pour parler érosion du trait de côte : comme sa prédécesseure Agnès Pannier-Runacher en novembre 2024, Mathieu Lefèvre, ministre délégué à la Transition écologique, avait rendez-vous lundi 26 janvier à la cale de Gonnevill, à Blainville-sur-Mer. Accueilli, entre autres, par le maire Louis Teyssier, le président de Coutances Mer et bocage, Jacky Bidot et le sous-préfet de l'arrondissement de Coutances, Julien Miniconi, il a fait face à l'érosion du trait de côte.

« On a besoin d'un soutien dans la durée »

« Ce site est d'une fragilité extraordinaire », décrit Louis Teyssier. Entre fuite de sable d'un côté, trop de sédiments qui bloquent le havre, de l'autre, Coutances Mer et bocage, territoire laboratoire en matière de recul du littoral, doit se doter d'un plan de gestion des sédiments. « Ce qui permettrait de récupérer le sable dans les zones d'accrétion pour le mettre dans les zones d'érosion. Et pour cela, on a besoin de l'État et d'un soutien dans la durée. »

Autre écueil, le réglementaire. « Si on veut se pencher sur une expérimentation, il faut que les règlements évoluent. Pareil pour mettre en place une méthodologie en urgence, en cas de gros phénomènes météo », plaide Louis Teyssier.

200 millions d'euros supplémentaires au Fonds vert

À l'issue de cette visite express de la



Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique, a visité la cale de Gonnevill à Blainville-sur-Mer, site emblématique du recul du trait de côte. | PHOTO : THOMAS BRÉGARDIS / OUEST-FRANCE



Permettre aux communes d'avoir des droits supplémentaires en matière de préemption.

MATHIEU LEFÈVRE, MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

dune de Gonnevill, Mathieu Lefèvre a pris la parole. « Il y a, dans le projet de budget, 200 millions d'euros en plus au titre du Fonds vert, notamment, qui permet de financer, entre autres, les cartographies. Monsieur le maire évoquait leur im-

portance de la cartographie pour comprendre le phénomène d'érosion du trait de côte. »

Autre projet : « On va également publier la stratégie nationale intégrée du trait de côte dans les prochains jours, qui repose essentiellement sur la connaissance. On voit bien la nécessité également de partager avec les élus locaux et les services de l'État des façons de pouvoir s'adapter. Un quart des communes du littoral reculent sous l'effet du trait de côte et il y a des enjeux essentiels pour la sécurité des populations, pour les activités économiques. »

Enfin, le ministre a annoncé la publication d'un décret liste qui

permettra « aux communes d'avoir des droits supplémentaires en matière de préemption ». Mais pour cela et Mathieu Lefèvre l'a indiqué à deux reprises lors des questions de la presse, « l'État a besoin d'un budget pour pouvoir continuer à investir au service de la transition écologique. »

PLUS SUR LE WEB

- Surveiller l'évolution du trait de côte par drone : trois communes du Centre-Manche s'y mettent
- Gestion du trait de côte : pourquoi ce territoire de Normandie intéresse l'État

À retrouver sur www.ouest-france.fr

Agon-Coutainville

Recul du trait de côte : visite express du ministre

Blainville-sur-Mer

Face au recul du trait de côte, les élus du Coutançais ont réclamé un soutien plus conséquent de l'Etat au ministre de l'Ecologie.

Lundi 26 janvier, Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique, s'est rendu en visite express à la cale de Gonnevill, à Blainville-sur-Mer, pour constater de près l'érosion dunaire. Il a été accueilli par le maire Louis Teyssier et le président de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage, Jacky Bidot. Lors de cette rencontre, le ministre a échangé avec les élus sur les actions déjà engagées et les projets envisagés pour faire face au recul du trait de côte, à court, moyen et long terme.

Une relocalisation des activités

C'est une avancée majeure aujourd'hui, les élus sont déterminés à relocaliser les activités les plus exposées, comme la zone conchylicole de Blainville-sur-Mer et les campings de Gouvill-sur-Mer. Ces grands chantiers nécessitent cependant des financements importants et une mise en œuvre sur le long terme. En attendant, des interventions doivent être réalisées pour protéger le littoral sur un temps beaucoup plus court. Des dispositifs comme l'installation de pieux et de fascines sont testés pour ralentir l'érosion. Parallèlement, le

plan de gestion des sédiments, en cours d'élaboration, permettra de limiter la dégradation du trait de côte en transférant le sable des zones excédentaires vers les secteurs fragiles. Pour toutes ces actions, les élus insistent sur la nécessité d'adaptations réglementaires de l'Etat afin de pouvoir expérimenter ces mesures et réagir rapidement en cas de tempête.

Un soutien de l'Etat indispensable

Face à ces enjeux, les élus demandent donc un accompagnement pérenne de l'Etat, tant sur le plan réglementaire donc, mais aussi financier : *"Le site de Blainville-sur-Mer est extrêmement fragile et nous avons besoin de l'Etat dans la durée"*, note Louis Teyssier. En cas d'adoption du budget national, le ministre Mathieu Lefèvre annonce la mise à disposition de 200 millions d'euros supplémentaires au Fonds vert, destinés à financer, entre autres, les relocalisations et les cartographies nécessaires pour suivre et anticiper l'érosion côtière. *"Comme le soulignait le maire, ces cartes sont essentielles pour comprendre le recul du trait de côte"*, précise-t-il. Le ministre annonce également la prochaine publication d'une stratégie nationale intégrée du trait de côte, fondée sur la connaissance scientifique et la coopération entre élus locaux et services de l'Etat. *"Il est crucial de partager des méthodes d'adaptation. Un quart des communes littorales subissent le recul du trait de côte,*



Le ministre délégué chargé de la Transition écologique Mathieu Lefèvre - à gauche - a pu constater lundi 26 janvier les actions mises en place à Blainville-sur-Mer face au recul du trait de côte.

avec des enjeux majeurs pour la sécurité des populations et pour les activités économiques, comme les campings de Gou-

ville et la zone conchylicole de Blainville. Le Fonds vert sera utile pour soutenir ces relocalisations", conclut Mathieu Lefèvre.

ENVIRONNEMENT. Mathieu Lefèvre s'est penché hier sur l'avenir de la tourbière de Sèves et sur l'érosion du littoral de la Manche

Le ministre confirme le soutien de l'État face à la montée des eaux

LES ÉLUS de la Manche n'y sont pas allés par quatre chemins pour exprimer leurs attentes auprès de l'État à l'occasion du déplacement du ministre délégué à la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, ce lundi : on attend du gouvernement un soutien financier à la hauteur des besoins face à la montée des eaux. « L'État a pris des engagements vis-à-vis du Département », lui a ainsi glissé le député Philippe Gosselet dès son arrivée.

Le ministre a d'abord été reçu, à 10h30, au donjon du Plessis-Lastelle, qui devrait lui offrir un point de vue panoramique sur la tourbière de Sèves, finale-ment camouflée par une brume matinale persistante. Après un second temps d'échange à Gorges sur le projet de reconversion de ce site naturel exploité depuis près de 80 ans, le cortège d'officiels a pris la direction de la côte ouest afin d'être à Blainville-sur-Mer pour 12h15, et d'évoquer la stratégie de défense face à la mer.

Des millions d'euros annoncés

Que ce soit dans les marais ou sur le littoral, les enjeux sont majeurs, avec des conséquences multiples, aussi bien économiques, écologiques que sociales. Le ministre a confirmé les engagements financiers de l'État, tout en répétant ce bémol qui depuis des mois conditionne les investissements à venir : « L'ensemble des élus et l'État ont besoin d'un budget pour continuer à investir. »

Les échanges, qui se sont poursuivis jusqu'en début d'après-midi avant que Mathieu Lefèvre ne reparte, lui ont permis de prendre le pouls d'un territoire démonstrateur à



Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition Écologique, en déplacement à la cale de Gonnevillie, à Blainville-sur-Mer, hier. Il a évoqué le sujet de l'érosion du littoral et du recul du trait de côte. Jean-Paul BARBIER

travers le PPA (plan partenarial d'aménagement du littoral) « Entre deux havres » et où cette expérimentation nationale est bien avancée. Il a également annoncé une enveloppe de 200 millions d'euros à travers le Fonds vert qui doit accélérer la transition écologique, rappelant qu'un quart du littoral français recule du fait du changement climatique. « Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour faire face. L'État vous soutient et continuera à le faire », a-t-il insisté, avant d'évoquer l'élargissement de la liste des communes littorales déclarées, le Fonds Barrière qui offrirait une perspective de

L'État vous soutient et continuera à le faire.

MATHEU LEFÈVRE
Ministre délégué
à la Transition écologique

« C'est dans le concret que l'on verra l'engagement de l'État. On arrive dans l'opéra-

tionnel et à un seuil critique de la crédibilité de l'État à l'égard de tous nos partenaires et de la population, qui attendent des solutions pérennes et pour lesquelles il nous faut les crédits », réagissent Louis Teyssier et Hervé Guille, élus référents pour la communauté de communes Coutances Mer et Bocage dans la conduite du PPA à l'issue d'une heure de table ronde avec le ministre.

Ils ont apprécié avoir pu lui « faire toucher du doigt l'impact du changement climatique sur le littoral » de la Manche et son écoute. « Il va regarder le dossier qu'on lui a transmis pour nous permettre une cer-

taine souplesse dans les mesures réglementaires. Lors des deux dernières tempêtes, par exemple, la problématique d'anticipation s'est posée. Les mesures d'urgence sont à prendre dans un cadre partagé mais l'interprétation que l'État en fait est différente de la nôtre quand il s'agit d'enclencher les actions dans l'urgence. Il faut se mettre d'accord sur la souplesse de la validation des moyens. »

Les élus locaux attendent des garanties et un soutien fort dans la gestion du recul du trait de côte. « Il faut un climat de confiance, et non créer des tensions permanentes. » Des ten-

• G. L.

Des zones humides à sauver impérativement

MATHEU LEFÈVRE a également abordé la reconversion de la tourbière de Sèves, la plus grande d'Europe occidentale. « Ce territoire est sur le front pour la transition écologique, dans une gestion plus partagée et plus sobre. Les difficultés sont là, mais les perspectives aussi », lui fait remarquer Benoît Fidein, président du Parc naturel régional des Marais.

Vers des « activités de substitution »

L'arrêt de l'exploitation par extraction de la tourbe, d'ici le 31 décembre 2026, et la création d'une réserve naturelle nationale à l'horizon 2030 se font dans un contexte délicat : fermeture de l'usine La Florentaise, impact sur une cinquantaine d'exploitations agricoles, perte de ressources pour sept communes... D'autres activités, en particulier touristiques, peuvent s'envisager et cette reconversion est néces-



Mathieu Lefèvre s'est rendu accompagné au donjon du Plessis-Lastelle, point de vue sur la tourbière de Sèves. Jean-Paul BARBIER

saire pour permettre à plus de 2000 hectares de retrouver leurs fonctions d'éponge naturelle (stockage d'eau et de carbone) et de réservoir de biodiversité. À une semaine du 2 février, Journée mondiale des zones humides, un tel projet illustre les enjeux de leur

préservation. Il y en a d'autres en France, selon le ministre de la Transition écologique : « Des réserves naturelles nationales ont été créées sur d'anciens sites d'extraction minière, comme à Aulzanx, dans les Landes, où le tourisme a permis le développe-

ment d'activités de substitution. » Une telle évolution ne se fait pas sans un soutien solide de l'État cependant. « C'est un projet d'intérêt national », souligne Valérie Nouvel, vice-présidente en charge de la transition et de l'adaptation au conseil départemental. « C'est intéressant de monter que ce territoire est capable de se mobiliser pour basculer vers une réserve naturelle nationale et aux enjeux européens. Il faut nous faire confiance, dans le département on a l'ingénierie et les connaissances, mais on a besoin des leviers financiers de l'État pour se réorganiser au plus vite. »

Dans le Cotentin, il est promis 500 000 euros qui s'ajoutent aux 5,2 millions d'euros pour la constitution de la réserve foncière (350 hectares, 240 ha acquis à ce jour sur le principe d'avance de fonds au Département et d'un remboursement à la revente).

• G. L.



Denis Letan, directeur du Parc des Marais, a détaillé la reconversion de la tourbière de Sèves, qui répond notamment à des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en maintenant des activités économiques viables. J.-P. B.